

Master d'histoire transnationale
École normale supérieure – École nationale des Chartes
PSL Research University

Gabrielle LAPRÉVOTE
Année universitaire 2018-2019

**Mémoire de Master 2: Implanter le *Lebensborn* en Belgique,
la nationalité ou la « valeur raciale » comme facteur
déterminant de son fonctionnement singulier**



Sous la direction de Madame Marie-Bénédicte Vincent
Soutenu le 18 juin 2019
Jury : Marie-Bénédicte Vincent et Claire Zalc

Avant-propos

« C'est la découverte d'un historien amateur. Jusqu'à présent on ne connaissait l'existence que d'une seule de ces pouponnières du Reich en Belgique: celle d'une maternité mise en place par les SS, pendant la deuxième guerre Mondiale à Wégimont, en région liégeoise. Yves Louis en a découvert une deuxième, à Wolvertem, en Brabant Flamand. [...]

Il étudie cette page de l'Histoire depuis longtemps. Au détour de l'une de ses recherches, il découvre l'existence de cet endroit très particulier. [...]

Aujourd'hui, les enfants nés dans cet endroit se souviennent. Fin 2012, un journaliste du Standaard écrit un article sur cette découverte. L'article est alors repris par le Courrier international, et tombe entre les mains de Christian, citoyen français qui vit au Cap Vert. Christian décide de retrouver la trace [...] d'Yves Louis, car cet article répond à des questions qu'il se pose depuis toujours. [...]

Aujourd'hui, Christian revient pour la première fois à Wolvertem. Ce nom est ancré dans sa mémoire, il y est né. *"J'étais vraiment très ému, je n'y croyais pas d'ailleurs"*, dit-il. *"On me confirmait des idées que ma famille, le peu de famille qui me reste encore, m'avait expliqué"*.

[...] *Ma mère était une fonctionnaire de l'armée allemande, mon papa semblerait-il, c'était également un pilote de la Luftwaffe, donc c'était son droit, semble-t-il, de venir accoucher ici"*.

À la fin de la guerre, l'histoire de Christian devient floue, comme celle d'une dizaine de milliers d'enfants des *"lebensborn"*. Il aurait été envoyé seul en Autriche, où sa mère le retrouvera quelques années plus tard. Mais les contacts avec elle, demeureront difficiles. [...]

Christian ne savait pas d'où il venait. On ne répondait pas aux questions concernant ses origines. Aujourd'hui, il paraît soulagé. *"Pour mes enfants, j'ai des petits-enfants qui ont le droit de savoir le passé, d'où ils viennent. Moi, je l'ai su maintenant très tard mais je l'ai su !"* »¹

Cet article est publié le 3 juillet 2013 par la RTBF (Radio Télévision Belge Francophone), un des médias les plus importants de Belgique. Il fait état de la découverte d'un seconde foyer dit « *Lebensborn* » en Belgique, le foyer de Wolvertem, alors que seul le foyer

¹ Article publié en ligne sur le site de la RTBF : B. Hupin, « Le *Lebensborn* de Wolvertem, pouponnière nazie pour les enfants aryens », RTBF, 3 juillet 2013, https://www.rtbf.be/info/societe/detail_la-lebensborn-de-wolvertem-pouponniere-nazie-pour-enfants-aryens?id=8032493 (article consulté le 11 avril 2019).

de Wégimont était connu². Cette découverte est l'œuvre du Docteur Yves Louis, qui, s'il est avant tout Docteur *es* médecine, spécialité pédiatrie, est aussi un grand passionné d'histoire, en particulier d'histoire de la Seconde Guerre mondiale³. Yves Louis ne vient donc pas du monde académique. Il nous a d'ailleurs confié lui-même, lors d'un entretien mené à Lille le 28 décembre 2018, être tombé par hasard sur ce foyer alors qu'il cherchait, par intérêt pour son histoire personnelle, à retracer le parcours de son propre grand-père lors de la Seconde Guerre mondiale. Il a retrouvé la trace de Wolvertem lors de ses recherches sur Nanna Conti, présidente de la Ligue des sages-femmes du *Reich* (*Reichshebammenschaft*) dans la dictature nazie, et qui a joué un rôle décisif dans l'ouverture et la gestion de ce premier foyer belge⁴. Le cas d'Yves Louis est symptomatique de l'ensemble de la recherche qui a concerné l'histoire du *Lebensborn*. En effet, nombre d'ouvrages, dont certains ouvrages majeurs, sont le fait de journalistes, de romancier.e.s ou de chercheur.euse.s dans des domaines forts éloignés de l'histoire. En réalité, peu d'ouvrages sur le sujet sont de véritables travaux de recherche d'historien.ne.s.

Or il existe un véritable besoin de recherche et de production sur ce sujet. Tout d'abord car il s'agit d'un part importante de la politique raciale et eugéniste nazie, qui a donné lieu à de nombreuses spéculations mais peu d'explications pendant et après la dictature nazie. Ensuite parce qu'il s'est agi d'une entreprise d'envergure européenne qui a touché une petite dizaine de pays dans une intensité variable. Enfin parce que ce projet a impliqué entre 6000 et 15 000 femmes et enfants⁵, selon les estimations, avec une incidence directe sur leur avenir. Ces personnes n'ont d'ailleurs aujourd'hui toujours pas été reconnues officiellement et indemnisées en conséquence comme victimes du nazisme⁶.

Le témoignage de Christian dans cet article pourrait être celui de nombreuses personnes qui sont nées ou qui sont passées par les foyers *Lebensborn*. Peu connaissent en totalité leur

² Nous verrons plus tard que ce foyer n'était pas un véritable foyer *Lebensborn*, comme le laisse penser l'article.

³ Yves Louis est né le 4 juin 1952 à Gant. Il est Expert de l'Académie belge de Pédiatrie mais consacre de plus en plus de temps à ses recherches sur les médecins et tout ce qui touche au domaine médical pendant la Seconde Guerre mondiale. Dans cette logique, il est actuellement président du Groupe Mémoire-*Groep Herinnering*, fondé en 1993 par les résistants Arthur Haulot et le baron Paul Halter et qui organise régulièrement des événements liés à l'histoire de la Seconde Guerre mondiale. Il est également Secrétaire Général de l'Association belge des Syndicats Médicaux.

⁴ François Delpha (dir.), *Une histoire du Troisième Reich*, Paris, éd. Perrin, 2014, p. 68-117, note 45 ; Nanna Conti était également la mère de Leonardo Conti, chef du Service de Santé du *Reich* (*Reichsgesundheitsführer*), et qui avait donc des rapports étroits avec le *Lebensborn*. Georg Lilienthal, *Der « Lebensborn e.V. ». Ein Instrument nationalsozialistischer Rassenpolitik*, thèse, 1985, Suttgart, éd. G. Fischer, 2003, p. 62.

⁵ Ce chiffre ne prend pas en compte les quelques 200 à 300 000 enfants enlevés des territoires de l'Est dans le cadre de l'entreprise de germanisation, pour laquelle le *Lebensborn* a joué un rôle clé.

⁶ Boris Thiolay, *Lebensborn : la fabrique des enfants parfaits. Enquête sur ces Français nés dans les maternités SS*, Paris, éd. Flammarion, 2012, p. 307-309.

histoire, beaucoup en connaissent des bribes et certaines l'ignorent complètement. L'histoire des foyers *Lebensborn* est donc à la croisée des questions historiques et mémorielles et dépasse ainsi le simple cercle scientifique. Ce travail se concentrera sur le cas belge, souvent négligé par l'historiographie française au profit du foyer français, par l'historiographie allemande au profit des foyers allemands, et par l'historiographie générale au profit de cas peut-être plus impressionnants en termes de pratiques (Pologne) et en termes numériques (Norvège). En effet, aucun travail scientifique, en dehors des travaux d'Yves Louis et de quelques mentions dans des ouvrages plus généraux, ne s'est spécifiquement intéressé au cas de la Belgique. Or ce pays a été touché par cette organisation d'une manière qui lui fût propre et mérite donc une certaine attention. En particulier, s'il a fallu attendre 2012 pour que quelqu'un comme Christian puisse mettre des mots sur son passé, c'est bien qu'il existe un réel besoin d'informations sur ce sujet. Comblé ce déficit est un des objectifs de ce mémoire.

Introduction

1. Définition du sujet

« Ils nous enlèveront jusqu'à notre nom : si nous voulons le conserver, nous devons trouver la force pour que derrière ce nom, quelque chose de nous subsiste ». Ces mots, écrits par Primo Levi, pour désigner le processus d'anonymisation des prisonniers d'Auschwitz, pourraient s'appliquer aux enfants du *Lebensborn* qui, pour la plupart, ont été coupés de leurs racines à un âge auquel ils étaient encore trop jeunes pour en avoir de quelconques souvenirs⁷. Le *Lebensborn* est une vaste entreprise qui a vu le jour le 12 décembre 1935 au cœur de l'Allemagne nazie. Développée par l'association *Lebensborn e.V.*, ses objectifs ont été tout à la fois natalistes, en encourageant la procréation de toute femme en âge de le faire tout en condamnant la non-procréation et l'avortement, eugénistes, en mettant en place un vaste programme de sélection et de reproduction des éléments considérés comme « les meilleurs » parmi la population et donc raciales, en promouvant l'idéal de l'« aryanité » devant être transmis sur plusieurs générations. De 1935 à 1945, le *Lebensborn*, entre les mains d'Heinrich Himmler, s'est développé en Allemagne puis en Europe afin d'atteindre son objectif de créer une « super race » ou une « race de maîtres »⁸ à même de peupler le *Reich* allemand pendant les 1000 ans qui lui étaient prédits⁹.

Parmi les différents pays dans lesquels l'association *Lebensborn* s'est déployée, nous nous intéresserons particulièrement au cas de la Belgique. Sur ce territoire, le seul foyer *Lebensborn*, appelé *Heim Ardennen*, a fonctionné entre mars 1943 et septembre 1944. Cependant, l'histoire du *Lebensborn* dans ce pays s'inscrit dans une temporalité plus large, qui commence avec le foyer de Wolvertem, en région flamande, à proximité de Bruxelles. Ce foyer accueillait principalement les femmes enceintes de soldats de la *Wehrmacht*. Il a été ouvert à une date inconnue de l'année 1942 entre les mois de mai et d'août. Si ce foyer n'était pas à proprement parler un foyer *Lebensborn*, il avait néanmoins été le premier vecteur par lequel l'association a porté son intérêt sur la Belgique, avant d'entamer les démarches pour s'y

⁷ Primo Lévi, *Si c'est un homme*, Paris, éd. Julliard, 1987.

⁸ Expression empruntée à l'anglais « *Master Race* », dans Catrine Clay et Michael Leapman, *Master Race – The Lebensborn Experiment in Nazi Germany*, éd. Book Club Associates, 1995.

⁹ L'expression « *das tausendjährige Reich* » était souvent utilisée par la propagande nazie pour mettre en avant la grandeur du « Troisième Reich », devant avoir une durée de vie plus longue que le premier.

implanter directement en septembre 1942. Ce foyer s'intègre donc dans ce que nous appellerons la filière *Lebensborn*, appellation sous laquelle nous regroupons les deux objets que constituent les foyers de Wolvertem et de Wégimont. La période d'études privilégiée dans ce mémoire est donc toute la période qui va de mai 1942 à septembre 1944, qui couvre toute la durée de fonctionnement des foyers de Wégimont et de Wolvertem. Nous nous pencherons plus particulièrement sur l'année 1943, pour laquelle les archives ont été les plus riches. Cependant, cette recherche s'inscrit dans une chronologie plus large qui regroupe tout le temps d'existence de l'association *Lebensborn*, c'est-à-dire entre 1935 et 1945, afin de remettre le cas particulier Belge dans le contexte du fonctionnement général de l'association, et d'en saisir ainsi les particularités.

Notre objet d'étude est constitué de la filière *Lebensborn* en Belgique, que nous souhaitons étudier comme un ensemble. Il nous semble, en effet, essentiel d'inscrire l'histoire et l'analyse des foyers de Wolvertem et de Wégimont dans une continuité cohérente qui s'ancre au cœur de l'histoire de la Belgique occupée. Le point principal de notre étude reste cependant le *Heim Ardennen*, situé dans le château de Wégimont, à proximité de Liège. C'est au sujet de ce foyer que la bibliographie et les archives qui traitent de l'histoire du *Lebensborn* en Belgique sont les plus complètes, contrairement au foyer de Wolvertem, au sujet duquel il n'y a quasiment aucune occurrence. Dans la bibliographie, et même dans les archives, le foyer de Wégimont a souvent été évoqué comme un foyer à problèmes, ayant des difficultés dans sa gestion qu'il n'y avait pas dans les autres foyers et qui, par conséquent, avait une bien plus mauvaise réputation au sein et en dehors de l'association *Lebensborn*. C'est ce premier point qui a attiré notre attention et c'est en nous penchant sur les relations entre les différents groupes en présence dans le foyer (personnel administratif, personnel médical et familles) que nous souhaitons apporter des éléments d'explications à ces problèmes souvent évoqués, mais peu détaillés. Si le foyer de Wégimont est l'axe principal de notre étude, il n'en est cependant pas le seul. En effet, au cours de notre recherche, nous avons pris connaissance de l'existence du foyer de Wolvertem, sur lequel peu, si ce n'est aucun, de véritables travaux ont porté. Or la compréhension du fonctionnement de ce foyer, étroitement lié au *Lebensborn*, mais bien distinct, et des difficultés propres qu'il a connues, s'est avérée essentielle pour saisir plus en profondeur les enjeux liés au *Heim Ardennen*. C'est pourquoi notre étude lui consacre également une place importante, tant il apporte de nouveaux éléments clés dans l'histoire du *Lebensborn* en Belgique. Enfin, nous ne pouvons fournir une étude précise du cas belge sans

une compréhension générale de l'association *Lebensborn* dans ses déclinaisons allemandes et européennes, qui font également l'objet, mais en moindre mesure, d'analyses dans notre travail. Encore une fois, il est essentiel d'avoir une compréhension globale de ce que fut le *Lebensborn* et de ce que furent ses spécificités ailleurs que sur le territoire belge pour en tirer des grilles d'analyses et de comparaisons pertinentes pour étudier le cas de la Belgique.

Du fait du sujet de notre recherche, le cadre géographique privilégié sera le territoire belge. Ce cadre est le plus pertinent pour notre analyse, car il est essentiel de comprendre ce qu'a été l'ensemble de la Belgique avant et pendant la guerre pour comprendre les conditions qui ont motivé et y ont permis l'instauration de foyers comme ceux de Wolvertem et de Wégimont. Par ailleurs, nous verrons à quel point le territoire belge était lui-même un territoire avec ses propres particularités sur la période de notre étude, tant sur les plans linguistique, démographique et administratif. Il est nécessaire de saisir l'ampleur de ces spécificités pour voir à quel point elles ont eu une influence sur les foyers de Wolvertem et Wégimont, tant dans les choix qui ont précédé à leur installation que sur leur fonctionnement tout au long de leur période d'activité. Au sein de ce cadre géographique, nous avons grossi l'échelle d'étude aux foyers mêmes, non pas pour en faire des îlots à part de ce qu'a été la Belgique au moment de leur existence, mais bien pour voir à quel point leur fonctionnement, ou leur non-fonctionnement, a été directement influencé par l'état général du pays, mais également des régions dans lesquelles ils se situaient. En effet, nous verrons dans quelles mesures la situation géographique de ces foyers, au sein même des régions flamandes ou wallonnes de la Belgique, a eu un impact sur leur gestion. Il ne nous a cependant pas semblé nécessaire de s'attarder sur l'échelle provinciale et communale, étant donné le peu d'informations que nous avons trouvé sur une potentielle influence qu'elles auraient jouées. Enfin, comme pour les points précédents, nous adoptons par moment un cadre géographique plus étendu, qui couvre toute l'Europe ou certains pays d'Europe afin de saisir le *Lebensborn* dans son ensemble et de fournir des comparaisons avec le cas belge.

Conclusion

1. Bilan et apports des résultats

Pour bâtir notre recherche, nous sommes parties du constat, largement mentionné dans la littérature, que le foyer *Ardennen* connaissait des difficultés dans sa gestion et dans son fonctionnement qui n'avaient pas eu lieu d'être dans les autres foyers de l'association *Lebensborn*. Dans la mesure où ces dysfonctionnements ont eu un impact direct sur la réputation interne et externe au territoire belge du *Lebensborn*, nous avons alors trouvé pertinent de nous interroger sur leurs origines. Afin de saisir les particularités du cas belge, il nous a été nécessaire de comprendre l'organisation de l'association dans son ensemble, tant dans sa dimension allemande que dans sa dimension européenne. C'est seulement après que nous avons été en mesure de dégager les spécificités et les problématiques propres au cas belge, vis-à-vis de l'ensemble de l'association.

Ainsi l'implantation d'un foyer *Lebensborn* en Belgique s'est faite dans un contexte très différent de celui des autres pays dans lesquels l'association s'était installée, c'est-à-dire l'Allemagne (et ses territoires annexés d'Autriche et de Pologne) et la Norvège. Cela s'explique d'abord par la composition géographique et linguistique du pays, qui regroupe diverses populations aux statuts raciaux différents selon l'idéologie nazie. Or, le critère racial étant au cœur de la pensée des chefs du *Lebensborn*, ceux-ci ont dû s'adapter à la situation tri-communautaire du pays. Par ailleurs, cette adaptation a dû être pensée en parallèle d'une adaptation générale des objectifs de l'association au fur et à mesure de l'avancée de la guerre et de l'accroissement des pertes allemandes. Ainsi, l'exigence raciale et l'exigence démographique du *Lebensborn* sont devenues impossibles à concilier. La priorité ayant été donnée à l'objectif démographique, l'association n'a pas eu d'autre choix que de revoir à la baisse son exigence raciale, afin de maintenir son rendement à un niveau satisfaisant pour ses dirigeants. Cependant, cette diminution de l'exigence raciale s'est intégrée dans une évolution plus large de la pensée des autorités d'occupation allemandes vis-à-vis des populations occupées, en particulier wallonnes. En effet, l'instauration d'un foyer en Belgique s'est faite parallèlement avec la reconnaissance de la germanité des Wallons par l'Allemagne. L'histoire du *Lebensborn* en Belgique a donc été étroitement liée à l'histoire générale de l'occupation du pays, et ne saurait s'en défaire. C'est pourquoi il nous a été nécessaire de revenir en détails sur cette histoire pour en tirer des conclusions.

C'est ce qui nous a amené à la décision d'intégrer l'étude du foyer de Wolvertem dans notre recherche. En effet, c'est l'existence de ce foyer qui a constitué les prémices de l'implantation du *Lebensborn* sur le territoire belge. Cela est d'autant plus vrai qu'une des motivations de la SS pour prendre cette décision a été sa volonté de remettre la main sur les enfants nés d'hommes allemands, jusque-là pris en charges par l'armée. C'est donc également dans un contexte de rivalité entre la SS et la *Militärverwaltung* pour mettre la main sur le pays que le choix a été fait d'installer un foyer *Lebensborn* en Belgique, afin de rivaliser avec celui de Wolvertem. Ainsi, la SS a été en mesure de prendre le contrôle de l'un des espaces d'influence de l'armée. L'étude du foyer de Wolvertem nous a été d'autant plus précieuse qu'elle nous a permis à la fois de nuancer les propos des auteur.e.s dans les ouvrages que nous avons lus et de confirmer nos hypothèses sur l'origine des dysfonctionnements du foyer *Ardennen*. En effet, alors que la bibliographie mentionne souvent l'exceptionnalité de la mauvaise gestion du foyer de Wégimont, nous avons pu voir que cette exceptionnalité ne se confirmait que dans la mesure où l'on ne prenait en compte que les autres foyers dépendant directement du *Lebensborn* comme angle de comparaison. Or, le foyer de Wolvertem, dépendant de l'armée, a connu des problèmes similaires au *Heim Ardennen*. Les difficultés rencontrées par ce *Heim* relèvent donc d'une exception par rapport aux foyers *Lebensborn* mais s'inscrivent dans la continuité des difficultés également constatées au foyer militaire.

C'est avant tout parce que ces foyers étaient situés en Belgique qu'ils ont connu d'importants incidents. En effet, se côtoyaient en Belgique trois populations différentes : les populations germanophones, les Flamands et les Wallons, chacune occupant une place différente dans la hiérarchie raciale nazie. Or c'est la mise en communauté au sein des foyers de ces populations inégalement valorisées qui a été à la source de la plupart des tensions et des conflits que nous avons pu remarquer. Ces conflits ont concerné à la fois le personnel médical et administratif, les mères, les enfants et le personnel extérieur aux foyers. Dans tous les cas, c'est le même schéma qui était répété : un.e Allemand.e ou plusieurs Allemand.e.s entraient ouvertement en confrontation avec un.e ou plusieurs Belges, dans la perspective de la ou les dévaloriser et de la ou les éloigner du foyer. Dans certaines situations, comme ce fut le cas de Fanny Montulet, les arguments racistes étaient très maladroitement camouflés par des arguments techniques, dans d'autres, comme avec *Frau Budczies*, ceux-ci étaient ouvertement assumés. Ces affrontements sur base de communauté raciale ont renforcé une mauvaise ambiance et une mésentente au sein des foyers déjà importante. En effet, le manque d'effectifs médicaux (médecins, infirmières et sage-femme) ainsi que l'hostilité des populations belges

envers les occupants avaient déjà fortement contribué à leur mauvais fonctionnement. Cependant, c'est bien la question raciale qui a dominé comme facteur principal explicatif de la gestion hasardeuse de ces foyers.

L'étude du *Lebensborn* en Belgique est souvent réduite, dans la littérature qui aborde le sujet, à quelques pages, un chapitre tout au plus, quand elle n'est pas complètement laissée de côté. Dans tous les cas, c'est seulement le foyer des Ardennes qui est mentionné. Si la mauvaise organisation de ce foyer est mentionnée, elle est souvent justifiée par le manque de personnel disponible et par la mésentente entre les mères mariées et les mères non mariées. Or sur ce second point, si nous avons pu en remarquer la véracité concernant d'autres foyers, nous n'avons strictement rien trouvé à ce sujet concernant le foyer *Ardennen*. L'état actuel de la recherche sur l'implication du *Lebensborn* en Belgique est donc à la fois incomplet, imprécis, voir hasardeux⁴⁰⁶. Nous nous sommes donc attelées à décortiquer les archives avec le plus de précision possible afin de corriger certaines erreurs et de réintégrer l'histoire du foyer *Ardennen* dans une temporalité plus large permettant de comprendre le cheminement de pensée qui a poussé le *Lebensborn* à s'installer en Belgique. Nous sommes parvenues à faire un recensement relativement complet et précis des *Schwestern* qui sont passées par ce foyer et de leurs parcours, ce qui n'avait pas été fait jusqu'ici pour le *Heim Ardennen*. C'est également dans cet objectif de précisions que nous avons été ramenées à Wolvertem, grand oublié de l'historiographie, dont l'histoire permet pourtant de nuancer l'exceptionnalité tant avancée du foyer de Wégimont. Enfin, nous avons fourni des exemples concrets, analysés en détails pour appuyer notre hypothèse de départ. Si les ouvrages ont parfois évoqué le cas de Fanny Montulet, cela a souvent tenu en quelques lignes : elle a été renvoyée car elle était belge. Sans donner plus de détails. C'est pourquoi nous avons tenu à comprendre le cheminement des dirigeants du *Lebensborn* qui les a menés à prendre cette décision. Mais c'est également pourquoi nous avons voulu voir si des cas similaires se présentaient au foyer de Wolvertem, afin de confirmer notre hypothèse d'une exceptionnalité belge à prendre dans son ensemble. C'est ainsi que nous sommes parvenues à montrer qu'outre le manque de personnel médical présent en Belgique, c'est surtout le rapport à l'idéologie racial entretenu par différentes personnes au « statut » différent qui a perturbé et pesé sur le fonctionnement de toute la filière *Lebensborn* (Wolvertem et Wégimont) en Belgique. Ces distinctions raciales ont eu un impact sur tous les acteurs, qui étaient en

⁴⁰⁶ Par exemple quand Boris Thiolay confond Margarethe Petrowska et Lydia Vorsatz (cf. note 325).

majorité des actrices, en présence dans ces foyers : femmes et mères, enfants, personnel médical et personnel administratif.

2. Limites de la recherche

Néanmoins, si nous sommes arrivées à des conclusions tant satisfaisantes qu'innovantes, nous pouvons tout de même pointer quelques limites dans notre recherche. Tout d'abord par rapport à l'exploitation des sources. Si nous avons sans doute parcouru le gros des sources relatives au *Lebensborn* en Belgique, il nous manque sans doute un certain nombre de documents conservés dans des centres que nous n'avons pas identifiés ou avec lesquels nous n'avons pas réussi à avoir de contacts. Nous pensons notamment aux villes de Soumagne ou de Wolvertem, qui ont peut-être dans leurs archives locales des documents qui nous auraient été précieux. Ensuite, comme nous l'avons mentionné dans notre état des sources, il nous a manqué l'accès aux archives privées des familles ayant été concernées par le *Lebensborn*. Qu'il se soit agi de sources écrites, photographiques ou orales (par le biais de témoignages), celles-ci auraient été importantes pour saisir l'importance des distinctions raciales dans l'ambiance et la gestion des foyers, de la part de personnes y ayant directement vécu. Ce type de source aurait pu également enrichir nos études de cas sur certains membres du personnel ou certaines pensionnaires.

Une autre limite que nous avons rencontrée est celle érigée par la langue, tant dans l'étude des sources que de la bibliographie. Si notre maîtrise du français, de l'anglais et de l'allemand nous ont permis de brasser un corpus assez large, celui-ci aurait pu être approfondi par un ensemble de documents en néerlandais (en particulier dans la bibliographie) et dans les autres langues des pays qui ont été concernés par le *Lebensborn* (notamment le polonais et le norvégien). En effet, la maîtrise du néerlandais s'est avérée importante surtout en ce qui a concerné le foyer de Wolvertem qui se trouvait en Flandre. En effet, si quelques recherches ont été menées et des articles écrits à ce sujet, ceux-ci l'ont surtout été par des médias et chercheur.se.s de langue flamande. Néanmoins, nous avons pu compter sur l'aide du Docteur Yves Louis et d'autres connaissances néerlandophones pour traduire certains documents.

Enfin, nous avons été limitées dans notre recherche par la façon dont les sources qui pouvaient nous intéresser sont conservées. Certaines se trouvent dans des dossiers et cartons qui n'ont *a priori* pas forcément grand-chose à voir, ou sont classées sous des cotes qui sont

tellement larges qu'il est difficile d'y retrouver un document particulier. Il nous était bien évidemment impossible, avec le temps qui nous était donné, de se lancer plus ou moins à l'aveugle dans des cartons dans l'espoir d'y trouver un ou deux documents susceptibles de nous intéresser. Il serait pourtant nécessaire de le faire pour approfondir notre recherche. En effet, le peu de fois où nous l'avons fait, nous n'avons pas été déçues. On peut par exemple penser à une liste d'enfants, retrouvée dans les archives de La Courneuve au milieu d'autres listes d'enfants déplacés pendant la guerre, qui en comptait quatre nés à Wolvertem⁴⁰⁷. C'était la première fois que nous voyions ce nom, et il nous a fallu un an et notre rencontre avec le Docteur Yves Louis pour faire le lien entre le foyer militaire et ce document, dont Yves Louis n'avait d'ailleurs pas connaissance.

3. Perspectives de recherche

Une des grandes lacunes de cette recherche a été l'impossibilité de retrouver des témoins (infirmières ou enfants) de cette époque et de ces foyers et d'entendre leur histoire. Mais c'est également cette lacune qui offre un des prolongements les plus intéressants pour cette enquête. Qu'est-il advenu de ces femmes et de ces enfants, dès lors que les foyers de Wolvertem et de Wégimont ont été évacués ? Concernant le cas de Wolvertem, nous ne savons pas dans quelles modalités ce foyer a été fermé. Nous ne connaissons que la date à laquelle il a cessé d'être en service, le 3 septembre 1944. Il serait donc pertinent de poursuivre les recherches, en retraçant le parcours de ces individus pour savoir ce qu'il est advenu des pensionnaires de ce foyer. Concernant le foyer de Wégimont, nous savons que celui-ci a été évacué vers Steinhöring avec ses pensionnaires et son personnel. Une des questions qu'il serait alors légitime de se poser, au vu des discriminations raciales déjà présentes en Belgique, est celle de l'accueil de ces mères, de ces enfants et de ces éventuelles infirmières belges au cœur de la maison-mère du *Lebensborn*, au cœur de l'Allemagne. Il ne serait en effet pas surprenant que les discriminations raciales se soient poursuivies à Steinhöring puisque s'y trouvaient de nombreux.ses. Allemand.e.s.

Cette étude pourrait être également prolongée par un travail de long terme, qui encore une fois se bâtirait entre autres à l'aide des témoignages. Il serait tout à fait adéquat de s'interroger sur le devenir des familles issues des femmes et des enfants qui sont nés dans le foyer de

⁴⁰⁷ Archives diplomatiques de La Courneuve, dossier 5PDR/125, rapport sur la recherche d'enfants belges déplacés par Léon Declercq, *Child Search Officer*, UNRA Area Team, 26.06.47.

Wégimont, en particulier celles et ceux qui ont été évacués à Steinhöring. En effet, qu'est-il advenu de ces enfants belges (wallons et flamands), allemands, français, néerlandais et luxembourgeois une fois l'arrivée des troupes américaines sur les lieux ? Ont-ils été ramenés à leurs familles ? Sont-ils même retournés dans leur pays d'origine ? Boris Thiolay évoque par exemple le cas d'un enfant belge wallon, qui a été ramené en France après la guerre car son nom avait une consonance francophone. Il a donc été ramené dans un autre pays que le sien, alors qu'il aurait éventuellement eu une chance de retrouver sa famille⁴⁰⁸. Ces cas sont très nombreux, et il serait intéressant de se demander comment un individu peut se construire en dehors de ses racines, sans connaître véritablement ses origines.

Enfin, on pourrait poursuivre l'analogie que nous avons faite avec la Norvège sur la période d'après-guerre. Dans leur article, Ingvill Mochmann, Sabine Lee et Barbara Marx-Stelz étudient les conséquences sur le développement psychologique et social des enfants nés de soldats allemands pendant la guerre en Norvège⁴⁰⁹. Elles expliquent que ces conséquences ont souvent été dramatiques pour ces enfants qui ont pu subir les secrets de famille, le manque de repères identitaires, les quolibets et l'exclusion sociale. Or, nous avons vu que la population norvégienne n'était pas des plus hostiles parmi toutes les populations des pays occupés par l'Allemagne, notamment du fait qu'elle était relativement bien traitée pour sa « valeur raciale ». Et pourtant les enfants nés de soldats allemands ont eu beaucoup de mal à s'intégrer et à grandir dans la société d'après-guerre. À l'inverse la population belge et en particulier la population wallonne a été longuement traitée avec mépris par l'occupant allemand, du fait de sa supposée « infériorité raciale ». Ainsi, quelles ont été les conséquences de leurs origines pour les enfants d'Allemands nés en Belgique ? Si celles-ci ont déjà été très importantes en Norvège alors que la population était mieux traitée et moins défavorable au régime nazi, on peut envisager qu'en Belgique, elles aient été encore plus graves. Une étude à ce sujet et une comparaison entre le niveau d'acceptation des enfants germano-norvégien et les enfants germano-belges dans la société d'après-guerre serait donc la bienvenue.

Finalement, il devient de plus en plus urgent de traiter de ces questions à mesure que les victimes du *Lebensborn* se font de plus en plus rares. L'après *Lebensborn*, l'histoire de ces enfants devenus adultes, fait partie intégrante de l'histoire de cette association. Au-delà des

⁴⁰⁸ Boris Thiolay, *Lebensborn : la fabrique des enfants parfaits. Enquête sur ces Français nés dans les maternités SS*, Paris, éd. Flammarion, 2012, chapitre 11 « Le Babel des enfants perdus ».

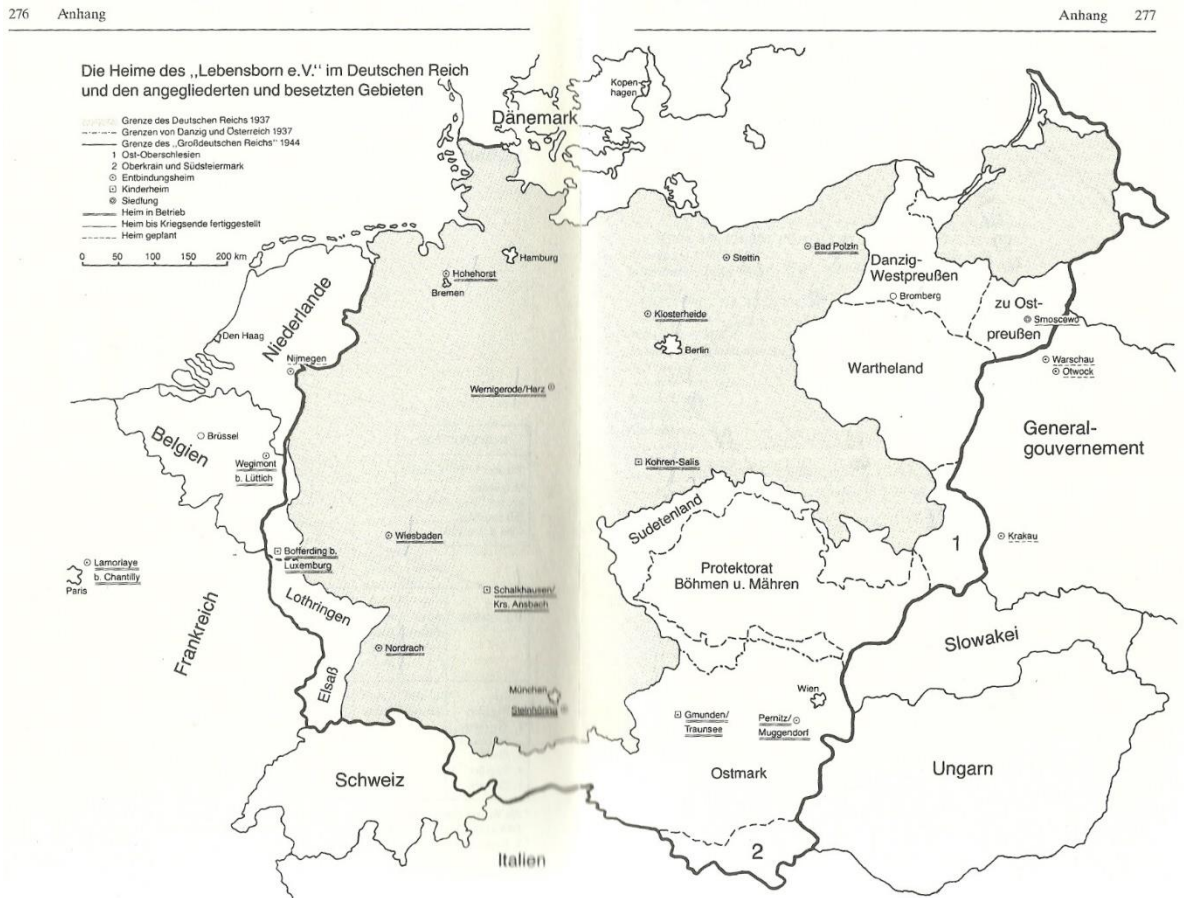
⁴⁰⁹ Ingvill Mochmann, Sabine Lee et Barbara Marx-Stelz « The children of occupations born during the Second World War and beyond: an overview », *Historical Social Research*, 2009.

questions factuelles et idéologiques de la période nazie, c'est l'histoire de la mémoire de cette association, trop souvent oubliée tant par l'histoire que par la justice, qui est en jeu.

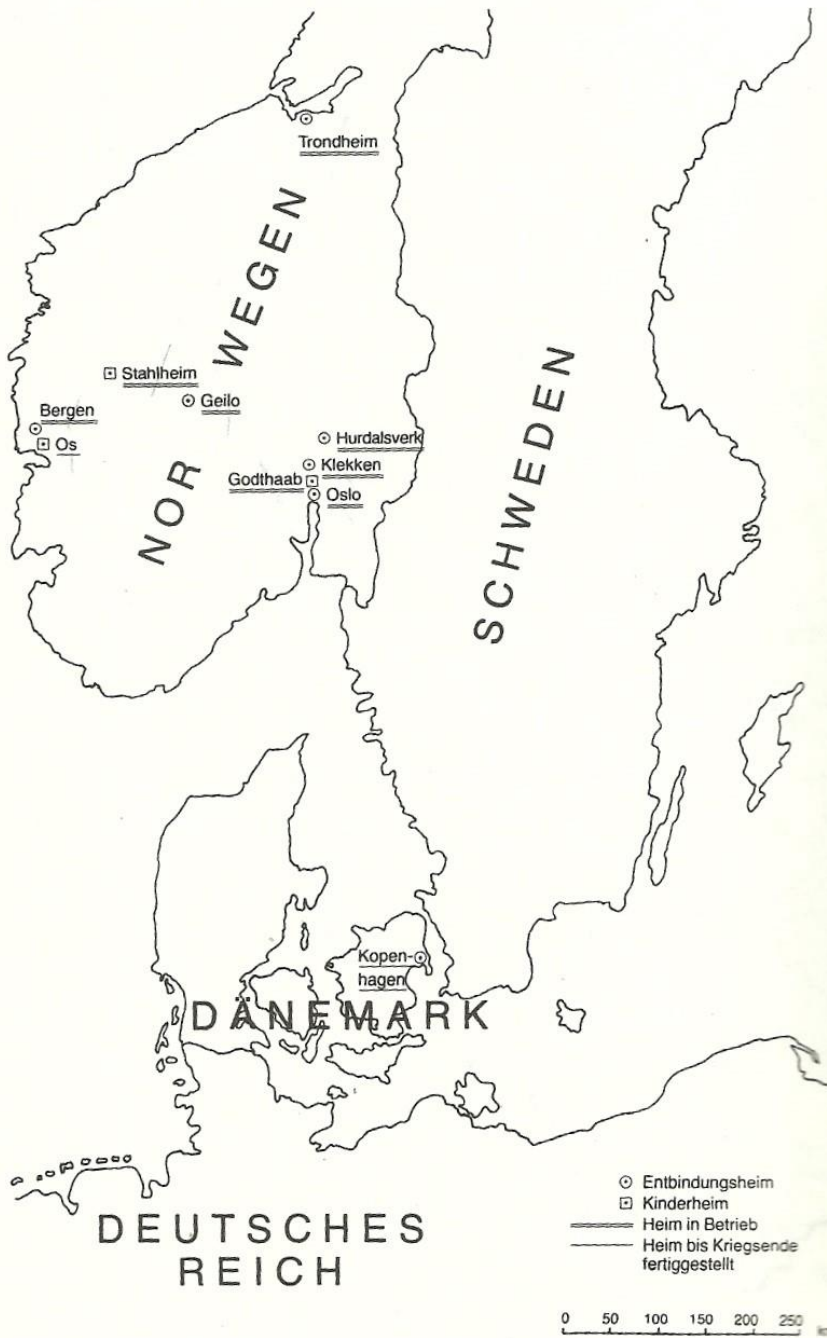
« Le pardon requiert la mémoire absolument vive de l'ineffaçable, au-delà de tout travail du deuil, de réconciliation, de restauration, au-delà de toute écologie de la mémoire. » Jacques Derrida

Annexes

Annexe 1 : Carte des foyers Lebensborn, Georg Lilienthal, *Der « Lebensborn e.V. ». Ein Instrument nationalsozialistischer Rassenpolitik*, thèse, 1985, éd. G. Fischer, Stuttgart, 2003, p. 276-277



Die Heime des „Lebensborn e.V.“ in Dänemark und Norwegen



Annexe 2 : carte linguistique de la Belgique contemporaine, modifiée avec la localisation des foyers de Wolvertem et de Wégimont



Source : article de Daniel Bas, publié le 10 mars 2009 sur https://zingo.typepad.com/couleur_alentejo/2009/03/is-etrlandle-n%C3%A9a-moi-2-----a-jouer--contre-vents-et-mar%C3%A9s-les-belges-unitaires-je-ne-me-suis-pas-fait-que-d.html, consulté le 17 mars 2019.

Table des matières

Remerciements	3
Avant-propos	6
Introduction	9
1. Définition du sujet.....	9
2. Historiographie.....	11
<i>Une historiographie tardive.....</i>	12
<i>Les premiers ouvrages sur l'association Lebensborn</i>	13
<i>L'histoire du Lebensborn au cœur d'une histoire croisée</i>	17
<i>Le Lebensborn dans les autres disciplines.....</i>	19
<i>Le Lebensborn, une problématique d'histoire sociale.....</i>	20
<i>Le Lebensborn dans les pays occupés</i>	21
<i>Le Lebensborn en Belgique.....</i>	24
3. État des sources	28
<i>Nature et origines des archives du Lebensborn.....</i>	28
<i>Les lieux de conservation de ces archives</i>	32
<i>Archives consultées lors de nos recherches</i>	34
<i>Difficultés et limites de la recherche</i>	36
<i>Méthodologie d'analyse des sources</i>	38
Partie 1 : Qu'a été le <i>Lebensborn</i> ? Présentation générale de l'association.....	43
1. La création du <i>Lebensborn</i>	43
<i>Les tout débuts de l'association</i>	43
<i>Gregor Ebner et Max Sollmann, les piliers du Lebensborn</i>	46
<i>Inge Viermetz, la femme la plus importante de l'association.....</i>	50
2. Les statuts du <i>Lebensborn</i> : donner naissance à un homme nouveau	52
3. De Steinhöring à la fin de l'association : éléments clés de compréhension.....	63

<i>Le foyer « Hochland » de Steinhöring, le premier foyer du Lebensborn</i>	63
<i>Les dates clés de l'association Lebensborn</i>	66
<i>Le Lebensborn en chiffres</i>	71
Partie 2 : Implanter le <i>Lebensborn</i> en Belgique	79
1. Situation militaire et administrative d'un pays occupé	79
<i>L'occupation allemande en Belgique</i>	79
<i>De la Militärverwaltung à la SS : une rivalité pour le contrôle du pays</i>	83
2. D'une stricte conformité à l'idéal nordique à une acceptation progressive des populations belges au sein de cet idéal	86
<i>Un besoin croissant de « sang pur » face aux pertes de la guerre : expansion de l'association Lebensborn de l'Allemagne à la Belgique</i>	86
<i>Réévaluation à la baisse des critères de sélection raciale</i>	91
<i>Les inégalités de traitement racial entre les différentes populations de Belgique et leurs conséquences sur le Lebensborn</i>	97
3. De Wolvertem à Wégimont : origines et organisations du <i>Lebensborn</i> en Belgique	103
<i>Les spécificités du foyer de Wégimont</i>	109
Partie 3 : Le personnel médical à l'origine des rapports conflictuels au sein des foyers belges	112
1. Le recrutement difficile du personnel	112
<i>Le personnel allemand indisponible ou incompétent</i>	112
<i>La nécessité de faire appel à du personnel local</i>	118
2. Le cas significatif de Fanny Montulet.....	123
<i>La valeur du personnel évaluée selon sa nationalité</i>	123
<i>Un personnel « compromis avec l'ennemi », la prise en charge du Lebensborn</i> ..	136
3. L'implication des mères et des enfants dans ces conflits.....	143
<i>L'origine géographique : un traitement différent entre les mères ?</i>	143
<i>Les velléités des services de santé locaux face aux enfants du Lebensborn</i>	152

Conclusion.....	158
1. Bilan et apports des résultats.....	158
2. Limites de la recherche	161
3. Perspectives de recherche.....	162
Annexes.....	165
Archives consultées.....	175
Bibliographie.....	178
Table des matières.....	186